Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

AMUSEMENTS.

PARC ATHLETIQUE,

Ce soir—Pluie ou beau temps.

Metropolitan English Opera Co.

LA MASCOTTE.

Concert à 7 heures—Opéra à 8 heures.

Vente des sièges et des billets d'admission de 10 à 5 p.m. jous les jours chez Grunewald et Blackmar, Denegre Building. — Enfants 10 cents; adultes 15 cents. Admission gratuite.

Le semaine prochaine—BOHEMIAN GIRL

23 avril 1f

WEST END

CE SOIR.

TOUTE CETTE SEMAINE.

Concert de la fameuse bande militaire de ROSENBECKER.

EDGAR ATCHISON-ELY.

The Future Dude.

BEATRICE GOLDEN,

Comédienne chanteuse.

VITAGRAPHE

Et autres attractions.

Sièges réservés en vente au magasin de musique de Medina, 914 rue du Canal, de 11 à 4 heures tous les jours. 23 avril 1f

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited..... 7:15 p m
No 1 fast mail..... 9:35 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 7:15 p m
No 1 Louisville Mail..... 9:35 a m
No 23 local mail..... 10:00 p m
No 25 Northern Express.... 9:25 a m
No 35 Dimanche Excursion. 9:30 p m

DEPART.

No 4 Chicago limited..... 9:40 a m
No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:40 a m
No 2 fast mail..... 7:35 p m
No 26 Northern Express.... 4.30 p m
No 2 Louisville Mail..... 7:35 p m
No 36 Dimanche Excursion.. 7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express..... 9:10 a m
Vicksburg express..... 5:35 p m
Baton Rouge accommodat'n 3:45 a m

DEPART.

Memphis express..... 4:00 p m
Vicksburg express..... 7:10 a m
Baton Rouge accommodat'n 4:40 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

No 3 fast mail..... 7:25 a m
No 1 fast line..... 6:30 p m
No 5 limited..... 8:25 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté.. 8:55 a m
No 9 Dimanche excursion 9:20 p m

DEPART.

No 2 fast mail..... 8:00 p m
No 6 fast line..... 7:25 a m
No 4 limited..... 9:30 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté..... 3:20 p m
No 10 Dimanche excursion. 4:30 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m

DEPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4..... 8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

California and Mex Express.. 6:45 p m
San Antonio Express..... 8:35 a m
Houston and N. O. Local... 6:10 p m

DEPART.

N. O. and Houston Local... 7:55 a m
San Antonio Express..... 8:40 p m
California and Mex Express. 10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Texas express..... 6:15 p m
Fort Allen Local.....—..... 11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 a m

DEPART

Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Fort Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express..... 10:00 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVEE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVEE

No 7..... 8:05 a m

DEPART.

No 8..... 4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVEE.

No 5..... 7:45 p m

DEPART.

No 6..... 7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVEE.

No 5..... 7:45 p

DEPART.

No 10..... 8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 3:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.

Alger..... 8.00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach..... 10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Charles Leber à Vve Mahala Spear, Auguste Latapie à Margaret Schwartz, John Pickett à Ella Hero, Peter Richards à Estelle Young, Ollie J. Daly à Eleonora King, James Russel, Jr., à Gabrielle Cavanaugh, Cloudsey M. Thompson à Rebecca Johnson, William Evans à Geneva Ernest, Leon Williams Sally A. Johnson, Joseph Balott à Celestine Bailey.

NAISSANCES. — Mmes Frederick Thiell, une fille; Frederick C. Schauder, une fille; Ernest Maurin, une fille; Paul M. Livaudais, une fille; Herman Katz, une fille; William A. Knoblock, une fille; Adam Junker, une fille; James E. Huckins, une fille; George L. Hone, une fille; Edward N. Dupre, une fille; James Cosse, une fille; Leslie M. Borden, une fille; Cornelius T. Seller, un garçon; Alvin E. Rhodes, un garçon; Olif Ohlssen, un garçon; Andrew J. Miller, un garçon; Charles H. Marks, un garçon; Peter Lafranca, un garçon; Edward Jacob, un garçon, William A. Simonds, une fille; Robert O'Dowd, une fille; John Hill, un garçon; Lawrence Hurstell, un garçon; Francesco Frannella, un garçon; Andrew C. Dressel, un garçon; Gabriel Bossut, un garçon; Henry Brown, un garçon.

DÉCÈS—Vve Catherine Quime, 67 ans, 4213 Bienville; Vve Agnes Baird, 53 ans, 925 Valence; Mme Elisa A. Schwartz, 38 ans, 1523 Polymnie; David McGeary, 80 ans, Tchoupitoulas et Quatrième; John F. Drennan, 50 ans, 343 S. Claiborne; Alphonse Williams, 69 ans, 214 S. Franklin; Victorine Emilien, 35 ans, 1243 St Bernard; Samuel W. H. Faulk, 1 an, 342 Audubon; Alfred Socier, 50 ans, Hôpital de Charité; Maria Olds, 11 jours, 1437 Annette; Alma Moore, 5 mois, 1691 N. Claiborne; enfant male de Mme Gould, 1 jour, 421 Sud Remparts; Mme Emma L. Sloan, 46 ans, 722 Cadiz; Jean M. Lacrouts, 21 mois, Washington et Broad; May O. Marice, 14 ans, 1161 Magasins; Charles Leonard, 66 ans, Soldiers Home; Mme Mary E. Moore, 19 ans, 803 Première; Mme Julia Delord, 72 ans Broad et Ursuline, Vve Aglia Peralta, 71 ans, 2638 Lapeyre; John T. Keating, 63 ans, Hôpital de Charité; Julia Fesner, 2 mois, 2518 St-Anne; Joseph A. Dugatte, 38 ans, 814 N. Dorgenois; Beula Decuire, 27 ans, 1643 N. Broad; Sarah A. Crowley, 3 jours, 2040 Chippewa; Victor Blouin, 60 ans, 1226 Annette; Mary Manuel, 26 ans, Hôpital de Charité; Frank Donahoe, 8 jours, 2120 avenue Champs-Elysées; Leona Parker, 5 jours; Azèle Leblanc, 47 ans, 925 Kerlerec.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Demande d'émancipation:
Louis H. Marks.
Successions ouvertes:
Mlle B. Daley, Clarisse Claiborne, Francis M. Ziegler, Henriette Marie L. Pichot.
Daniel H. Hoffman vs la succession d'Andrew Downey, procès exécutif de $4,000.
F. J. Odendahl Commission Co vs The Postal Telegraph Cable Co., action en dommages de $308,31.
Vve John Foerster vs Crescent Ice Co., injonction.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:
Geo. Mason, Conrad Schwartz, Joe Dolves, blessure; Percy Scott, actes de violence; Geo. Considine, attaque; Reinhardt Martin, violation de l'acte 18 de 1886; Edw. Wilhelm, actes de violence; Chas Bernard, détournement; Aleck Gunide, blessure.
Envoyés devant la Cour Criminelle:
B. G. De Martini, port d'arme cachée; D. M. Cary, détournement.
Acquitté:
Paul Masino, homicide.

FAITS DIVERS.

Abus de confiance.

Mme Marie Mother, d'Alger, a porté une plainte contre le bijoutier Ch. Barnird, rue Dryades. Elle lui avait confié, il y a quelques semaines, une paire de boucles d'oreilles, une montre et un anneau à réparer. Elle n'a jamais pu rentrer en possession de sa propriété. C'est l'officier Ehrhard qui a fait l'arrestation. Barnird est poursuivi pour abus de confiance.

Le Mal de Tête, l'Etat Bilieux, la Constipation, l'Indigestion et la Dyspepsie, indiquent que votre estomac est faible. Il a besoin du Bitter pour le fortifier et le nettoyer. Ne faites pas l'expérience des soi disant remèdes. Insistez pour avoir le véritable.

La grève des employés de brasseries

Toujours dans le statu quo.

Il y a eu hier deux meetings des employés de brasseries, dans leur salle, 114 Passage de la Bourse, près Canal; le premier, le matin; le second, à 2 heures de l'après-midi.

Les officiers de l'union, le président Boschoff, le secrétaire Schmidt et le délégué national Roebstle étaient présents.

Ils ont déclaré qu'ils étaient sûrs de remporter la victoire et ils ont engagé leurs hommes à tenir bon.

Vers le commencement de la séance, on a annoncé que les maçons-briquetiers étaient réunis dans leur salle et qu'ils étaient prêts à prendre part à la grève.

L'incident le plus important de la journée a été la déclaration de M. J. Roebstle qui a reproché au président du Brewers Exchange et aux présidents des brasseries de n'avoir pas suivi l'exemple des propriétaires des brasseries des autres centres des Etats-Unis. Les présidents des unions ont cependant fait de grandes concessions pour rester en bons termes avec les propriétaires, malgré la règle établie dans la convention tenue à Détroit, et suivant laquelle il ne devait plus y avoir de journée de dix heures et de gages au-dessous de $15 et $16 par semaine. Les présidents des compagnies n'ont pas reconnu les comités de l'Union; ils n'ont tenu aucun compte des désirs d'une association qui compte 3,000,000 de travailleurs. Certains salaires ont été réduits par eux de $5 et $10 par mois, et les présidents de compagnies ont augmenté considérablement le chiffre des heures de travail.

Pourquoi, a dit M. Jos. Roebstle, les présidents des brasseries de la Nouvelle-Orléans ne suivent-ils pas l'exemple de ceux de Cincinnati, de St Louis? Ceux-ci ont pourtant des charges que n'ont pas les brasseries de la Cité du Croissant; ils n'ont pas de coûteux transport à payer pour faire parvenir leur marchandise à destination.

Faites-nous des conditions justes et raisonnables et nous sommes avec vous, a-t-il dit en terminant.

De son côté, M. Ricks s'est plaint du mouvement qui, a-t-il déclaré, est l'œuvre d'agitateurs étrangers.

Ajoutons que dans ce mouvement semblent entrer les unions des peintres, des charpentiers et des boulangers. Il est probable cependant que toute cette affaire s'arrangera et que nous n'aurons à déplorer ni grande grève, ni troubles sérieux.

Protestation contre une élection.

M. H. T. Lawler, du douzième ward, est allé hier dans le salon du maire pour protester contre l'élection d'un conseiller du sixième district. Les électeurs, prétend-t-il, n'ont pas eu le temps nécessaire pour faire leur choix en connaissance de cause et pour l'enregistrer en conséquence. Il portera, s'il le faut, l'affaire devant les cours.

L'affaire d'empoisonnement à l'Asile Shakespeare.

On n'a rien découvert de nouveau dans la malheureuse affaire d'empoisonnement de l'Asile Shakespeare-Touro.

Les administrateurs de l'Asile ont résolu d'offrir une récompence de $50 à quiconque découvrira les coupables.

Des détectives s'occupent activement de cette affrire.

Hommage au président Kruger.

Comme nos lecteurs pourront s'en rendre compte en lisant l'avis publié d'autre part, il y aura ce soir, à 8 heures, à l'Union Française, rue des Remparts, une réunion provoquée par les amis des Boers dans le but d'envoyer un télégramme de condoléance au président Kruger, à l'occasion de la mort de sa vaillante épouse.

Nous applaudissons de tout cœur à cet hommage rendu au chef de tout un peuple qui lutte avec tant d'énergie pour son indépendance et souhaitons de voir cette réunion la plus nombreuse possible.

M. le général boer Piersen rehausser de sa présence cete manifestation qui fera vibrer le cœur de tous ceux qui aiment l'indépendance et la liberté.

Curieux incident causé par l'éloquence d'un negre.

Il s'est passé, hier, à la cour du juge Chrétien, un incident extrêmement intéressant.

Trois nègres, Van Brumfield, John Foster et Frank King, avaient participé à un vol de harnais dont a été victime M. Schwab.

Après avoir entendu les témoignages le juge condamna Van Brumfield au pénitencier, mais ce dernier prit alors la parole pour se défendre.

Il a déployé tant d'habileté et détourné l'accusation avec tant d'adresse, que tout l'auditoire l'a écouté avec une vive curiosité, avec une grande et profonde sympathie.

L'avocat de district assistant avait été ému par cette plaidoirie. Il a demandé au juge d'accorder à Brownfield une nouvelle audition de cause.

Le juge, après avoir hésité a fini par accorder ce que demandait M. Montgomery, l'avocat de district.

Cet incident inattendu a fait sensation, hier, à la cour.

Les livres de nos écoles publiques.

On s'est beaucoup préoccupé récemment à la Nouvelle-Orléans et dans l'Etat des livres destinés à nos écoles publiques. Il s'est engagé à cet égard d'assez vives discussions.

Plusieurs rapports ont été faits par plusieurs membres du Bureau d'Etat des Ecoles chargés d'examiner les livres.

Ces rapports viennent d'être communiqués au gouverneur. C'est aujourd'hui que le Bureau doit prendre une décision sur ces ouvrages. Aussi on s'attend à une très vive discussion sur ce sujet qui intéresse énormement notre jeunesse Louisianaise.

Poursuite en dommages.

La maison E. J. Odendalh et Cie. vient d'enregistrer une poursuite en dommages contre la Postal Telegraph and Cable Co., à laquelle elle réclame la somme de $308, 31 pour avoir fait parvenir trop tard un télégramme d'elle à M. Maiser, de Copenhague. Il en est résulté une perte considérable pour la maison Odendalh qui n'a pu placer une grande quantité de grains qu'elle expédiait à Copenhague.

Demande de saisie.

L'administration du fonds d'éducation Tulane, de l'université de ce nom, vient de faire enregistrer une demande de saisie contre la maison Dwyer Frères qui ont quitté, il y a quelque temps, la Nouvelle-Orléans pour aller s'installer à St-Louis où ils ont fait faillite. La maison Dwyer occupait rue Magasins une propriété appartenant au fonds Tulane; elle est partie de la Nouvelle-Orléans devant une somme de $583.33.

Comme l'administration du fonds Tulane a la conviction que MM. Dwyer ont l'intention d'enlever leur mobilier et tout ce qui se trouve dans la maison qu'ils occupaient elle demande une saisie à la Cour Civile de District.

La poursuite contre la Banque de l'Union.

On se rappelle que la maison Mason, Smith et Cie avait attaqué la Banque Nationale de l'Union à laquelle elle avait demandé d'émettre des certificats, des nouvelles actions de cette banque, ce que la banque avait refusé, sous prétexte que la demande avait été faite trop tard. L'affaire a été appelée hier devant le juge Sommerville. La banque avait requis la cour de renvoyer l'affaire devant la cour de circuit des Etats-Unis.

La Cour a refusé et a fixé vendredi prochain pour l'audition des plaidoieries, mais d'ici là il doit se faire un arrangement entre les deux intéressés et il est probable que l'affaire sera abandonnée devant la justice.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

PETITES ANNONCES.

$500,000 A PRETER par GOMEZ et BELTRAN, agents de propriétés foncières, No 126 rue Carondelet.
16 déc—1f mois

Réunion importante à la Bourse du Commerce.

Une réunion importante a eu lieu hier après-midi à la Bourse du Commerce, sous la présidence du maire Capdevielle.

Les principaux commerçants de la ville, ainsi que les représentants de la compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central, assistaient à la séance.

La réunion avait été convoquée dans le but d'arriver à une entente satisfaisante sur la question des privilèges demandés par ladite compagnie.

L'ordonnance en suspens devant le conseil a été longuement discutée, mais lorsque la séance a été levée aucune décision n'avait été prise.

Successions ouvertes.

Les successions de Léonie Pichot et de M. F. M. Ziegler ont été ouvertes hier matin à la Cour Civile de District.

Les poteaux électriques des compagnies.

M. Foster Olroyd, électricien de la ville a fait savoir aux compagnies et corporations qui ont des poteaux électriques qu'elles doivent se conformer à l'ordonnance qui exige que ces poteaux soient peints. Le travail doit être achevé dans les 30 jours, sinon, ces compagnies seront poursuivies.

Comité de finances.

Il y aura aujourd'hui, à 2 heures 30, un meeting du comité de finances, afin de prendre connaissance des soumissions pour la construction du nouvel ascenseur de l'Hôtel de ville, et pour le pavage des rues Royale et Chartres.

AVIS.

Aux Amis des Boers.

Ce soir à 8 heures précises, à l'Union Française, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe, se réuniront les amis des Boers dans le but d'adresser un télégramme de condoléance au Président Kruger à l'occasion de la mort de sa digne compagne.

Tous les amis des vaillants qui luttent pour leurs foyers en Afrique sont priés d'y assister.

LE COMITÉ EXECUTIF.

23 juil—1f

AU PUBLIC.

Dans le but de corriger une impression erronée qui aurait avoir été le résultat d'une annonce publique de meubles vendus à l'ancienne résidence de M. Albert Breton, directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris, je déclare que les meubles en question n'ont jamais appartenu à M. Breton. Ils étaient la propriété du Comptoir National d'Escompte de Paris—et ont été par celui-ci vendus pour son propre compte.

23 juil—1 f W. J. WATSON, Agent.

IN MEMORIAM.

A une réunion spéciale du conseil d'administration de la Germania Savings Bank de la Nouvelle Orléans, tenue aujourd'hui, le préambule et les résolutions suivants ont été lus et unanimement approuvés:

Attendu qu'une toujours sage Providence a enlevé de notre milieu

FRANCOIS M. SIMONDS

qui est mort en cette ville le 17 juillet 1901, plein d'années et d'honneurs; et

Attendu qu'il fut un des fondateurs de cette banque et pendant neuf années un des directeurs, et que cette banque lui doit en partie son existence et beaucoup de sa prospérité continue et de sa haute situation actuelle, qu'il est en conséquence résolu:

Que par la mort de M. Ziegler ce conseil est privé de ces sages conseils et de son concours actif qui ne contribuèrent pas peu à la prospérité à laquelle est arrivée la banque, prospérité qui a dépassé les plus grandes espérances de ses fondateurs—et que la communauté commerciale de cette ville a perdu un de ses membres les plus éminents; qu'il soit en outre résolu:

Que la plus profonde sympathie du conseil d'administration est par les présentes offerte aux membres survivants de sa famille, et qu'il soit en outre résolu:

Qu'une page des archives sera réservée à sa mémoire et que ces résolutions y seront inscrites, qu'une copie en sera envoyée à sa famille et publiée dans les journaux de cette ville.

Nouvelle-Orléans, le 22 juillet 1901.

J. E. MERILH, Vice Président.

H. A. WULFF, Sous-Caissier.

23 juil—1 f

DECES.

TREMOULET.—Décédée à Mandeville, La., lundi 22 juillet 1901, OCTAVIE TREMOULET, âgée de 17 ans, fille de J. C. Tremoulet et de Pauline Lanusse. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu mardi après-midi à quatre heures, de la résidence des parents, No 1426 rue de l'Esplanade.

DÉCÈS

DANFLOUS—Décédé lundi matin à 7:30 heures A. M., à l'âge de 70 ans, ANTOINE DANFLOUS, époux de Françoise Bonnecarrère, natif de Millau, France et résidant dans cette ville depuis 48 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi qu'aux membres des familles Danflous, Lagarde, Duclos, Anglade, Abadie et Areq et les membres de la Société des Bouchers sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui mardi à 4 heures de l'après-midi, de sa dernière demeure No 1910 Cleveland Ave. entre Roman et Prieur.

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans. Décédé hier à 7:30 heures A. M., le sociétaire ANTOINE DANFLOUS, âgé de 69 ans, natif de Millau, département du Gers, France. Le comité d'enterrement se réunira aujourd'hui à 3 1/2 heures P. M. avec insignes, pour la salle de la Société, coin Peydras et Dryades, pour assister en corps à ses funérailles.

Par ordre du Président.

ANDRE MAILLEFER.

O. PERES, Secrétaire.

N. B. La présence des membres du comité est obligatoire aux enterrements.

23 juil—1f

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnet, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1043.

Telephone No 403.

F. Laudumiey & Co.

Limited

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1108 et 1112 Nord Remparts

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Numbers 2352-1. Phone 716

G. MOTHE & CO.,

ENTREPRENEURS

—DE—

Pompes Funèbres et Embaumeurs

517 RUE TOULOUSE,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Voitures avec bandes en caoutchouc à heure toutes les heures du jour et de la nuit; on choses en livrée.

E. J. MOTHE

Embaumeur pour la maison.

Rues Ségnin et Pauteron, Algiers.

8déc—1an

TELEPHONE 262.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY.

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1208

Avenue Nord Remparts,

Près Hospitanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

Son visage n'avait rien de cruel.

Au contraire.

Elle tenait à la main une petite valise qui devait contenir divers objets de toilette et la trousse nécessaire à sa profession.

Elle ne manifesta aucun surprise des précautions dont ses clients inconnus entouraient son arrivée.

D'abord elle en avait été prévenue et ensuite ce n'était pas la première scène de ce genre dans laquelle elle eût à jouer son rôle. Elle était cuirassée par l'habitude contre les émotions de certains drames de famille dans lesquels on a recours à ses pareilles.

Pourtant elle eut d'abord quelque peine à reprendre l'usage de ses yeux, très vifs et très perçants sous leurs cils longs et fourrés, et lorsqu'elle les promena comme un appareil photographique destiné à fixer dans son cerveau les moindres détails de ce lieu, la baronne d'Orvilliers, assise dans un coin obscur, avait déjà eu le temps de la dévisager elle-même des pieds à la tête.

L'intérieur de la chambre où mademoiselle de Rambert était enfermée, offrait tous les caractères d'une austérité monacale.

Les murs blanchis à la chaux étaient d'une épaisseur inusitée de nos jours.

De larges dalles de pierre grise remplaçaient le parquet absent.

Le lit de chêne presque brut était large et bas et à demi caché sous des rideaux faits de lambeaux de vieilles tapisseries.

Entre les deux hautes fenêtres que rien ne masquait et dont les étroits carreaux étaient sortis de plomb, un grand crucifix de bronze attaché à la muraille toute blanche était le seul objet qui pût attirer l'attention.

Encore ne le distinguait-on que dans l'ombre et à cause du mur qui lui servait de repoussoir.

Cette chambre, vaste en réalité, comme une chapelle de couvent, n'était éclairée que par deux bougies placées sur une petite table et abritées par des abat-jour de papier vert.

Leur flamme si faible déjà vacillait dans les chandeliers de cuivre, agitée par le courant d'air qui passait sous les portes et sifflait des fenêtres.

Nulle part, aucun tableau et aucun meuble, aucun objet, siège, table ou bahut, qui pût servir à distinguer cet appartement de tous les autres.

Les précautions de la baronne avaient été bien prises.

Jusqu'au feu de la grande cheminée, pareille à celle d'une ferme, qui semblait éteint sous les cendres qui le recouvraient comme si on en eût redouté l'éclat.

Les traits assez agréables de la sage femme n'exprimèrent aucune déception.

Où était-elle?

Elle ne pouvait vraiment pas le savoir.

Elle aperçut enfin une vieille dame aux traits dissimulés sous la mantille brune qui s'enroulait autour de son cou et lui couvrait la moitié du visage.

Cette dame l'appela à voix basse, sans se lever de son siège:

—Madame Ursule?

—Oui, madame.

—Vous connaissez nos conditions?

—Parfaitement, madame.

—Elles vous conviennent?

—Sans doute. D'ailleurs, serais-je venue, s'il en était autrement?

—Vous promettez de les exécuter de point en point?

—Aussi longtemps que vous exécuterez les vôtres.

—Soyez sans crainte.

—De mon côté, madame, vous pouvez être tranquille. Je n'ai qu'une parole et je l'ai donnée.

—C'est bien.

Une plainte un instant comprimée par l'émotion que lui produisait le retour de sa fidèle Mariette et l'arrivée de l'étrangère, s'échappa des lèvres de la malade.

Elle n'avait rien entendu des paroles échangées entre sa tante et l'inconnue.

—Oh! fit la sage-femme, en s'approchant du lit, je crois qu'il était temps d'arriver!

Elle essaya de distinguer les traits de la jeune cliente.

Ils étaient plongés dans l'ombre et à demi cachés par ses longs cheveux épars.

Elle vit pourtant le regard suppliant qui l'implorait et qui eût attendri une brute.

Mais s'il est une profession qui blase les âmes les plus sensibles, c'est celle qui met une jeune femme, contrainte par la dure nécessité de gagner son pain, en contact perpétuel avec cette souffrance aiguë, féroce, déchirante qui marque fatalement l'entrée du fils de l'homme dans la vie et qui est imposée à la mère par une loi sans pitié, comme l'expiation et le rachat de fugitifs instants de joie et d'un amour déjà éteint parfois à l'heure où la douleur commence.

Elle se pencha sur le lit et demanda avec douceur:

—Vous souffrez?

—Horriblement.

C'était vrai.

La malheureuse rongeait son mouchoir entre ses dents pour étouffer ses cris.

—L'instant est venu, déclara Ursule. Bientôt vous ne souffrirez plus.

Mademoiselle de Rambert jeta un cri plus sauvage que les autres.

Ce fut le dernier.

Barotte, qui l'entendit, essuya l'abondante sueur qui lui roulait sur le front.

L'homme venu à cheval derrière lui et qui s'était avancé jusqu'à l'angle du mur de la terrasse ne put s'empêcher de tressaillir et un murmure d'involontaire pitié lui échappa:

—Pauvre innocente victime!

Ni le mendiant ni cet autre témoin qui se trouvait près de lui à son insu ne pouvaient voir ce qui se passait dans la tour du Prieuré.

Madame Ursule emporta dans un cabinet voisin, plus dénudé encore que la chambre, l'enfant qui venait de naître, en laissant pour quelques instants seulement sur son lit de douleur la jeune mère presque évanouie.

La baronne d'Orviliers se leva, s'approcha de sa nièce et contempla longuement ce doux visage amaigri sur lequel toute trace de souffrance avait subitement disparu.

Elle ne prononça pas une parole; elle pressa dans ses fortes mains une des frêles mains de Louise, et son regard lui disait:

—Ne crains rien.... Tu es sauvée!

Lorsque la sage-femme reparut seule, elle trouva la vieille dame installée sur son siège, dans les ténèbres, la face à demi enfouie sous la mantille qui la rendait méconnaissable.

Madame d'Orvilliers demanda de nouveau d'une voix brève:

—C'est fini?

—Oui, madame.

—Aucun danger?....

—Aucun, du moins de ceux qu'on pourrait prévoir.

—L'enfant?....

—Une fille.

—Forte?

—Je le crois.

—C'est bien.

La sage-femme s'occupa de la jeune mère pendant que la vieille Mariette, très troublée, réunissait les objets nécessaires au petit être nouveau né qui allait partir pour une destination inconnue.

Elle aurait voulu le conserver et le défendre, comme elle avait protégé l'enfance de la mère.

Instinctivement, elle tremblait pour cette frêle créature et cependant elle ignorait les desseins de la baronne.

Elle n'osait interroger l'inconnue qui allait et venait autour d'elle, remplissant son office avec une activité et une aisance qui attestaient son expérience et son activité professionnelles.

Madame Ursule ne parlait pas, mais son regard allait sans cesse du visage de la baronne qu'elle aurait voulu connaître, à celui de sa cliente, dont les yeux exprimaient une véritable angoisse et se tournaient vers elle comme pour l'implorer, non pour elle qui n'avait plus besoin de son assistance, mais pour l'enfant dont elle allait être séparée.

Personne ne le lui avait dit, mais elle le pressentait.

Comment eût-il pu rester auprès d'elle sans proclamer son déshonneur?

Ursule se demandait:

—Quelle peut être cette jeune fille, puisqu'une enfant elle-même, et que se passe-t-il?

Elle fut arrachée à cette contemplation par la voix impérieuse de la vieille dame qui observait:

—Les minutes passent, et vous avez beaucoup de chemin à faire.

La sage-femme jeta un dernier regard autour de la chambre pour fixer dans sa mémoire les moindres détails de l'intérieur bizarre au milieu duquel le hasard l'avait transportée pour un instant et dit:

—Je suis prête.

—Alors, laissez-nous une minute, je vous prie, et préparez-vous au départ. Les ordres sont donnés.

Madame d'Orvilliers escorta la sage-femme dans le cabinet, en ferma la porte avec soin et revint auprès de sa nièce.

Là, penchée sur elle, elle lui dit à voix basse:

—L'heure de la séparation est venue.

—Vous allez m'enlever mon enfant!

—Par nécessité....Ne le comprend-tu pas?

—Hélas!

—Que pourrait-il être pour toi, sinon une cause d'opprobre et de honte?

Mademoiselle de Rambert ferma les yeux.

La baronne se baissa encore. Ses lèvres effleuraient l'oreille de la jeune mère.

—Tu souffrirai à me confier.... pas d'avoir à me faire?

A continuer